

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Extrait du Registre des Délibérations

MARDI 7 NOVEMBRE 2023

AU POLE ENVIRONNEMENT, RUE LAVOISIER A SAINT-PORCHAIRE (BRESSUIRE)

Le sept novembre deux mille vingt-trois, à 18h00, le Conseil Communautaire s'est réuni au Pôle Environnement, rue Lavoisier à Saint-Porchaire (BRESSUIRE), sous la présidence de Monsieur Pierre-Yves MAROLLEAU, Président.

Membres : 75 – Quorum : 38

Présents (62) : Pierre-Yves MAROLLEAU, Emmanuelle MENARD, Claude POUSIN, Johnny BROUSSEAU, Nicole COTILLON, André GUILLERMIC, Marie JARRY, Jérôme BARON, Pascal LAGOGUEE, Gilles PETRAUD, François MARY, Philippe ROBIN, Dany GRELLIER, Yves CHOUTEAU, Pierre BUREAU, Anne-Marie REVEAU, Cécile VRIGNAUD, Claire PAULIC, Dominique REGNIER, Jean-Yves BILHEU, Serge BOUJU, Sébastien GRELLIER, Joël BARRAUD, Christine SOULARD, Philippe AUDUREAU, Anne-Marie BARBIER, Sylvie BAZANTAY, Florence BAZZOLI, Jean-Marc BERNARD, Nathalie BERNARD, Jean-Pierre BODIN, André BOISSONNOT, Jany BOISSONNOT, Marie-Line BOTTON, Bernard CARTIER, Armelle CASSIN, Freddy ENOND, Pascale FERCHAUD, Pascal GABILY, Marie GAUVRIT, Jean-Paul GODET, Catherine GONNORD, Aurélie GREGOIRE, Claudine GRELLIER, Jean-Jacques GROLLEAU, Jean-Louis LOGEAS, Vincent MAROT, Rachel MERLET, Nathalie MOREAU, Roland MOREAU, Pierre MORIN, Stéphane NIORT, Maryse NOURISSON-ENOND, Karine PIED, Denis PRISSET, Sylvie RENAUDIN, Rodolphe ROUE, Corinne TAILLEFAIT, Dominique TRICOT, Patricia TURPEAU, Véronique VILLEMONTAIX, Patricia YOU
Sophie BESNARD par Jany BOISSONNOT, Jean-Baptiste FORTIN par Freddy ENOND, suppléants

Pouvoirs (5) : Thierry MAROLLEAU À Maryse NOURISSON-ENOND, Jean Claude METAIS À Emmanuelle MENARD, Bérangère BAZANTAY À Marie JARRY, Julie COUTOIS À Serge BOUJU, Jean-François MOREAU À Anne-Marie BARBIER

Absents (13) : Thierry MAROLLEAU, Jean Claude METAIS, Bérangère BAZANTAY, Jacques BELIARD, Bruno BODIN, Yannick CHARRIER, Julie COUTOIS, Stéphanie FILLON, Emmanuelle HERBRETEAU, Etienne HUCAULT, Odile LIOUSRI-DROCHON, Patricia MIMAULT, Jean-François MOREAU

Date de convocation : 01-11-2023

Secrétaire de séance : Madame Cécile VRIGNAUD

RESSOURCES HUMAINES

Remboursements inter-budgets liés aux agents "multi-budgets" répartition 2023

Considérant la nécessité de définir un budget porteur pour chaque agent « multi-budgets » en réponse à la demande du Trésor Public pour que chaque agent relevant de plusieurs budgets ne soit imputé en dépenses que sur un seul budget.

Afin que chaque budget supporte la charge qui lui incombe, il convient de régulariser comptablement la situation avant la fin de l'exercice.

Les répartitions suivantes ont été élaborées sur la base de l'activité des années précédentes. En cas de remplacement des agents occupant un poste permanent dans la liste ci-dessous, le même pourcentage de répartition sera appliqué.

Par mesure de simplification, l'assiette retenue pour ces répartitions est la suivante:

- Réalisations effectuées du 01/01/N au 30/09/N,
- Estimation pour la période du 01/10/N au 31 / 12/N calculée au prorata des 9 premiers mois réalisés de l'année N.

L'année suivante, une régularisation sera effectuée entre les montants versés et les réalisations constatées au compte administratif. La différence éventuelle sera régularisée sans qu'il ne soit nécessaire de délibérer à nouveau.

Ces dispositions concernent :

BUDGET PORTEUR	MISSIONS AGENTS MULTI BUDGETS	ENTITE ET BUDGET DESTINATAIRE	Période 2023	2023
BA ASST COL (40002)	Technicien.ne Réseaux Eaux Usées / Eaux Pluviales	BPPAL CA2B (40000)	Du 01/01 au 31/12	40%
BA ASST COL (40002)	Technicien.ne Réseaux Eaux Usées / Eaux Pluviales	BPPAL CA2B (40000)	Du 01/01 au 31/12	40%
BA ASST COL (40002)	Agent.e d'Exploitation	BPPAL CA2B (40000)	Du 01/01 au 31/12	5%
BA ASST COL (40002)	Agent.e d'Exploitation	BPPAL CA2B (40000)	Du 01/01 au 31/12	5%
BA ASST COL (40002)	Agent.e d'Exploitation	BPPAL CA2B (40000)	Du 01/01 au 31/12	5%
BA ASST COL (40002)	Régie de Travaux	BPPAL CA2B (40000)	Du 01/03 au 31/12	40%
BA ASST COL (40002)	Régie de Travaux	BPPAL CA2B (40000)	Du 01/01 au 31/12	40%
BA ASST COL (40002)	Régie de Travaux	BPPAL CA2B (40000)	Du 01/01 au 31/12	40%
BA ASST COL (40002)	Régie de Travaux	BPPAL CA2B (40000)	Du 01/10 au 31/12	40%
BA ASST COL (40002)	Agent.e d'Exploitation	BPPAL CA2B (40000)	Du 01/01 au 31/12	5%
BA ASST COL (40002)	Assistant.e de Direction	BPPAL CA2B (40000)	Du 13/04 au 31/12	25%
BA ASST COL (40002)	Agent de Levée de Réseaux	BPPAL CA2B (40000)	Du 01/01 au 31/12	45%
BA ASST COL (40002)	Régie de Travaux	BPPAL CA2B (40000)	Du 01/01 au 30/06	40%
BA ASST COL (40002)	Directeur.trice de l'Assainissement et Des Milieux Aquatiques	BPPAL CA2B (40000)	Du 01/01 au 31/12	20%
BA ASST COL (40002)	Agent.e d'Exploitation	BPPAL CA2B (40000)	Du 01/01 au 31/12	5%
BA ASST COL (40002)	Agent.e d'Exploitation	BPPAL CA2B (40000)	Du 01/01 au 30/09	5%
BA ASST COL (40002)	Agent.e d'Exploitation	BPPAL CA2B (40000)	Du 01/01 au 31/12	5%
BA ASST COL (40002)	Agent.e d'Exploitation	BPPAL CA2B (40000)	Du 01/01 au 31/12	5%
BA ASST COL (40002)	Agent.e d'Exploitation	BPPAL CA2B (40000)	Du 01/01 au 31/12	5%
BA ASST COL (40002)	Agent.e d'Exploitation	BPPAL CA2B (40000)	Du 01/01 au 31/12	5%
BA ASST COL (40002)	Resp. Unité Travaux Réseaux Assainissement Collectif et Eaux Pluviales	BPPAL CA2B (40000)	Du 01/01 au 31/12	40%
BA ASST COL (40002)	Responsable Régie Exploitation travaux urgents, branchements	BPPAL CA2B (40000)	Du 01/01 au 31/12	40%
BA ASST COL (40002)	Dessinateur.rice-Projeteur.rice Réseaux et Ouvrages	BPPAL CA2B (40000)	Du 01/01 au 31/12	40%
BA ASST COL (40002)	Contrôleur branchement	BPPAL CA2B (40000)	Du 01/06 au 31/12	40%
BA ASST COL (40002)	Contrôleur branchement	BPPAL CA2B (40000)	Du 16/09 au 31/12	40%
BA TRANSPORT (403)	Chargé d'Exploitation des Transports Publics et Scolaires	BPPAL CA2B (40000)	Du 01/01 au 31/12	20%
COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS (40009)	Responsable Unité Exploitation Collectes et Traitement des Déchets	BA Gestion déchets (40003)	Du 01/01 au 31/12	10%
COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS (40009)	Agente d'Accueil Déchetterie - Entretien Quai de Transfert	BA Gestion déchets (40003)	Du 01/01 au 31/12	40%
COLLECTE ET TRAITEMENT DES DECHETS (40009)	Agent.e de Manutention et Opérateur.trice de Presse	BA Gestion déchets (40003)	Du 01/01 au 08/06/23	100%
BPPAL CA2B	Assistante administrative	BA ENERGIES RENOUVELABLES (40005)	Du 01/01 au 31/12	5%
BPPAL CA2B	Directeur Patrimoine Infrastructure	BA ENERGIES RENOUVELABLES (40005)	Du 01/01 au 31/12	5%

Le conseil communautaire, est invité à :

- **approuver les dispositions de remboursement entre budgets telles que présentées ;**
- **autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de cette délibération.**

Après en avoir délibéré,

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour extrait conforme,
Le Président de la Communauté
d'Agglomération du Bocage Bressuirais,
Pierre-Yves MAROLLEAU,

Transmis en préfecture le **14 NOV. 2023**

Notifié ou publié le **14 NOV. 2023**

Le Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification/ou publication.

A circular blue stamp of the Communauté d'Agglomération du Bocage Bressuirais is visible. The stamp contains the text 'COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU BOCCAGE BRESSUIRAIS' around the perimeter and a central emblem. A handwritten signature in black ink, 'Marolleau', is written across the stamp.